



Appel à communications

COLLOQUE INTERNATIONAL COSSI n°12

Maison de la Nouvelle-Aquitaine - Paris

Dates : 20 & 21 octobre 2022

Stratégies de gestion de l'information durable : la question des territoires

Organisateurs du colloque

Christian Marcon
IAE-Université de Poitiers France

Vincent Liquète
Université de Bordeaux
France

Membres du **Groupe de Recherche sur l'Information, la
Communication et la Documentation Durable** (GRICODD)

La notion de territoire est centrale dans les recherches effectuées dans de nombreuses disciplines : géographie, ethnologie, économie, sociologie, urbanisme, gestion, intelligence économique... Les définitions données du territoire sont multiples. Elles prennent comme angle d'analyse, selon le cas, des dimensions matérielle, organisationnelle, identitaire, réticulaire, politique etc.

En sciences de l'information et de la communication, de multiples questions se posent :

- La définition et la mesure de ce qui peut être qualifié de « territoire informationnel »
- L'impact des technologies numériques sur l'appréhension du territoire et, plus littéralement « *la production de l'espace.* » (Lemos, 2011) ;
- La gouvernance territoriale, notamment la question des systèmes d'information territoriaux : pilotage et coordination des dispositifs informationnels aux différentes échelles du territoire, maîtrise de la production et des flux d'information, confrontation avec des opérateurs privés internationaux producteurs d'informations territoriales
- L'émergence d'un « web territorial » (Le Béhec, 2016) qui questionne les « qualités sémiotiques de l'information territoriale produite » et ses « métriques numériques ».

- La place du système d'information et de connaissance territorial en tant que « levier essentiel d'une stratégie de développement [qui] conditionne l'attractivité, la puissance et l'influence du territoire » (Clerc, 2012)
- Etc. La distinction entre territoire informationnel ou espace informationnel ou lieu informationnel (cf. Valentine Mazurier, 2019 par exemple)

Le territoire est également un espace de questionnement des stratégies de gestion de l'information durable, incluant outre la durabilité la question de l'accessibilité des individus (usagers, citoyens, clients...). Mallowan et Marcon (2019), dans le sillage de Nolin (2010) et Haftor et Mirijamdotter (2011) définissaient l'information durable par un « *processus de traitement, conservation, diffusion, développement de normes, etc., appuyé sur un recours aux TIC, qui facilitent l'intégration et la participation aux axes du développement durable et qui pourront renforcer le processus de transformation de la société* » selon les idéaux du développement durable présentés par Nolin : « *Sustainable information refers to resources that either facilitate integration and participation according to the three constitutive parts of sustainable development (social, economic and environmental protection) and/or contributes to the strengthening of the process in which society is transformed according to the ideals of sustainable development* » (Nolin, 2010)

Nolin suggère que les stratégies d'information durable devraient respecter des critères d'*accessibilité*, de *disponibilité*, de *confiance*, de *standardisation des processus*, de *normalisation* et d'*uniformisation* dans le traitement, et enfin, de *qualité* et de *satisfaction* – autrement dit, l'*information durable* sera l'information qui saura répondre à ces critères - et assurer ainsi la crédibilité de l'engagement déclaré envers le développement durable.

Bibliographie indicative :

<p>Cerceau J., Junqua G., Gonzalez C., Laforest V. et Lopez-Ferber M., (2014), Quel territoire pour quelle écologie industrielle ? Contribution à la définition du territoire en écologie industrielle, <i>Développement durable et territoires</i>, Vol. 5, n°1, [En ligne] URL : http://journals.openedition.org.ressources.univ-poitiers.fr/developpementdurable/10179</p> <p>Clerc Philippe, (2012), Les enjeux informationnels des territoires, in C. HARBULOT (dir) <i>Manuel d'intelligence économique</i>, Presses universitaires de France</p> <p>Lemos A., (2011), Médias localisés, territoire informationnel et mobilité, <i>Sociétés</i>, 2011/1, n° 111, p. 81-91</p> <p>Le Behec M., (2018), Web territorial et stratégies pour une intelligence territoriale numérique, in Coussi O. et Auroy P. (dir) <i>Intelligence économique des territoires : théories et pratiques</i> Paris, Edition CNER.</p> <p>Mallowan M. & Marcon C., <i>Information et communication durables. Utopies, discours et pratiques</i>, Collection Utopies, vol. 3, Éditions ISTE, 200 pages.</p> <p>Nolin J. (2010), Sustainable information and information science, <i>Information Research</i>, Vol. 15, N° 2, paper 421, disponible à : http://www.informationr.net/ir/15-2/paper431.html</p> <p>Ullman C., Vidal P., Bourcier A., (2008), L'avènement d'une société de l'information durable, <i>Network and Communication Studies</i>, vol. 22, pp. 321-336</p>
--

Dans ce contexte, le 12^e COSSI invite les chercheurs en sciences humaines à proposer des communications ayant pour questionnement central :

Stratégies de gestion de l'information durable : la question des territoires

En particulier, mais pas exclusivement, les chercheurs sont invités à proposer des communications traitant les questions suivantes :

- Quelle est la bonne échelle de production de ces informations ?
- Quels sont les acteurs impliqués et quelles sont les relations entre ces acteurs ?
- Quelles stratégies animent la gestion de l'information durable ?
- Comment s'assurer de la durabilité des pratiques informationnelles à l'échelle territoriale ?
- Quelles leçons peut-on tirer des expérimentations en cours ?
- Que peut apporter la réflexion en termes d'intelligence économique et d'intelligence territoriale sur la gestion d'information durable ?
- Voit-on l'émergence de « nouveaux territoires informationnels » à l'heure de l'articulation des espaces physiques et numériques de l'information face aux transitions ?
- Comment s'articulent des territoires informationnels communs face à la diversité culturelle et la pluralité des accès matériels à l'information des individus qui les composent ?

Consignes pour la soumission d'une proposition :

La proposition devra être rédigée en français et comprendre les éléments suivants :

1. Sur une première page (Anonyme)

- Le titre de votre communication (au maximum 180 caractères espaces comprises) qui établit un lien avec le texte de cadrage du colloque.
- Le thème dans lequel elle s'insère (voir l'appel)
- Un résumé (au maximum 1 500 caractères espaces comprises) qui permet de situer la communication dans le cadrage général du colloque. Il doit aussi contenir des éléments de problématique, un ou des objectifs de recherche, un cadre conceptuel ou de référence, la méthodologie ainsi que des résultats de recherche annoncés ou attendus.
- 4-5 mots clés

2. Sur une seconde page

- Le nom du ou des auteur(s), adresse postale, numéro de télécopieur, numéro de téléphone, courrier électronique, le statut, département, établissement de rattachement de(s) auteur(s)

3. Sur une troisième page, la proposition de communication doit comprendre :

- Une proposition de 6000 signes espaces compris (maximum) en format Times New Roman, caractère 12 et interligne simple
- Un plan de la communication
- Les principales références bibliographiques qui seront mobilisées

Toute proposition de communication devra être déposée sur le site Numerev : <https://revue-cossi.numerev.com/appels-a-contribution/166-revue-13-strategies-de-gestion-de-l-information-durable-la-question-des-territoires>

Les propositions de communication sont attendues au plus tard le 10 juin 2022

Les propositions de communication feront l'objet d'une évaluation en « double aveugle » par les membres du comité scientifique.

Les communications sélectionnées seront réparties en sessions et/ou ateliers thématiques.

Décision du comité scientifique : **avant le 21 juin 2022.**

Publication :

Nous envisageons une publication dans la *Revue COSSI*. Les personnes souhaitant soumettre leur texte complet à évaluation pour une publication devront le faire pour le **5 septembre 2022**. Des précisions concernant la revue et le format des textes pour publication seront données lors du colloque.

Comité scientifique :

Camille Alloing, UQAM, Canada

Christian Bourret, Université Gustave Eiffel, France

Ghislaine Chartron, CNAM Paris, France

Viviane du Castel, Institut Supérieur Européen de Gestion, Paris, France

Olivier Coussi, IAE, Université de Poitiers, France

Nathalie Fabry, Université Gustave Eiffel, France

Sylvie Grosjean, Département de Communication, Université d'Ottawa, Canada

Anne Lehmans, INSPE - Université de Bordeaux, France

Vincent Liquète, INSPE-Université de Bordeaux, France

Christian Marcon, IAE - Université de Poitiers, France

Dominique Maurel, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, Université de Montréal, Québec, Canada

Nicolas Moinet, IAE, Université de Poitiers, France,

Florence Ott, professeure en gestion de l'information, Université de Shippagan, Canada

Catherine Pascal, Université de Bordeaux, France

Lise Verlaet, Institut des technosciences de l'information et de la communication, Université Montpellier 3, France

Audrey Knauf, Université de Lorraine, France

Jonathan Calof, Université Teller, Université d'Ottawa, Canada

Comité d'organisation :

Christian Marcon, IAE - Université de Poitiers, France

Vincent Liquète, INSPE, Université de Bordeaux, France

Sarah Attia, IAE, doctorante, Université de Poitiers, France

Nawal Daffeur, IAE - Université de Poitiers, France

Corentin Gaillard, doctorant, IAE - Université de Poitiers, France

Mathis Navard, doctorant, IAE - Université de Poitiers, France